

Verena Aebischer, Claire Forel (eds), Parlers masculins, parlers féminins ?

Renate Günther; Gill Seidel

Mots, Année 1983, Volume 7, Numéro 1

p. 149 - 151

[Voir l'article en ligne](#)

Page 149 de cet article

## Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

### Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

## Comptes rendus

Verena AEBISCHER, Claire FOREL (eds) et collaboratrices/collaborateur, *Parlers masculins, parlers féminins ?*, Neuchâtel, Paris, Delachaux et Niestlé, 1983, 197 p.

Les éditeurs de *Parlers masculins, parlers féminins ?* se sont fixé deux objectifs principaux : d'abord, il s'agit de dégager les lignes directrices qui animent la plupart des recherches sur les rapports sexe/langue/langage. Ensuite, poser les jalons d'une réflexion théorique nouvelle et avancer une nouvelle démarche féministe linguistique qui veut se différencier des réflexions féministes déjà existantes : « Notre féminisme n'est pas de ceux qui estiment qu'il faut toujours mettre la différence sexuelle en avant » (p. 7).

Premièrement, cette définition du féminisme et de la pratique linguistique féministe nous semble partielle ; elle exclut des linguistes féministes qui ont analysé le parler des femmes, telles Dale Spender (1980) (1981 éd.) et Julia Stanley (1977) ; Claudine Hermann (1976), féministe qui s'est penchée sur les rapports femmes/langue/langage\*.

Deuxièmement, qu'est-ce qu'il faudrait entendre par ce refus de faire ressortir les différences sexuelles ? Est-ce que cette position implique l'existence de rapports symétriques entre hommes et femmes, et dans le langage et dans la société ?

Prenons les exemples avancés par Claire Forel dans son article « Françaises, Français » : le terme *français* s'applique aux hommes ainsi qu'aux femmes en tant que terme non marqué. En fait, on pourrait donc affirmer, avec Forel, que les hommes sont désavantagés puisqu'ils ne disposent pas de terme exclusivement masculin. Autrement dit, les hommes sont hommes jusqu'à la preuve du contraire (p. 32)...

Ensuite, Claire Forel propose sa « solution à trois termes » : un ministre (qui s'applique également aux hommes et aux femmes) ; un ministre (s'appliquant exclusivement aux hommes) ; une ministre (s'appliquant exclusivement aux femmes)... comme si les femmes faisaient tout pour accorder aux hommes le droit à deux bulletins de vote !

\* Respectivement, *Man made language* et *Men's studies modified* ; "Gender marking in American English" in Nielsen et al., *Sexism and language* ; *Les voleuses de langue*.